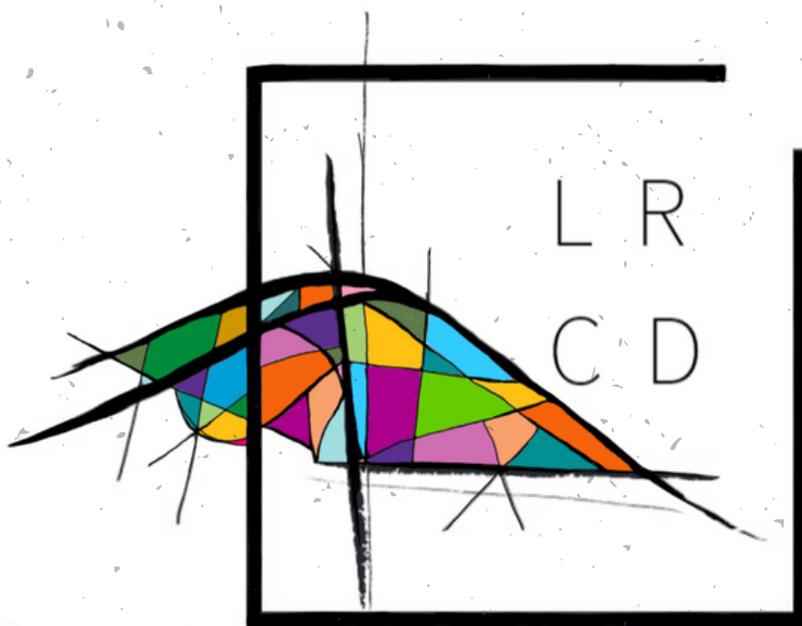


LABORATOIRE POUR LA RECHERCHE CRITIQUE EN DROIT

RAPPORT ANNUEL
2019 - 2020



Approches critiques • Accessibilité à la recherche • Projets collaboratifs

SOMMAIRE

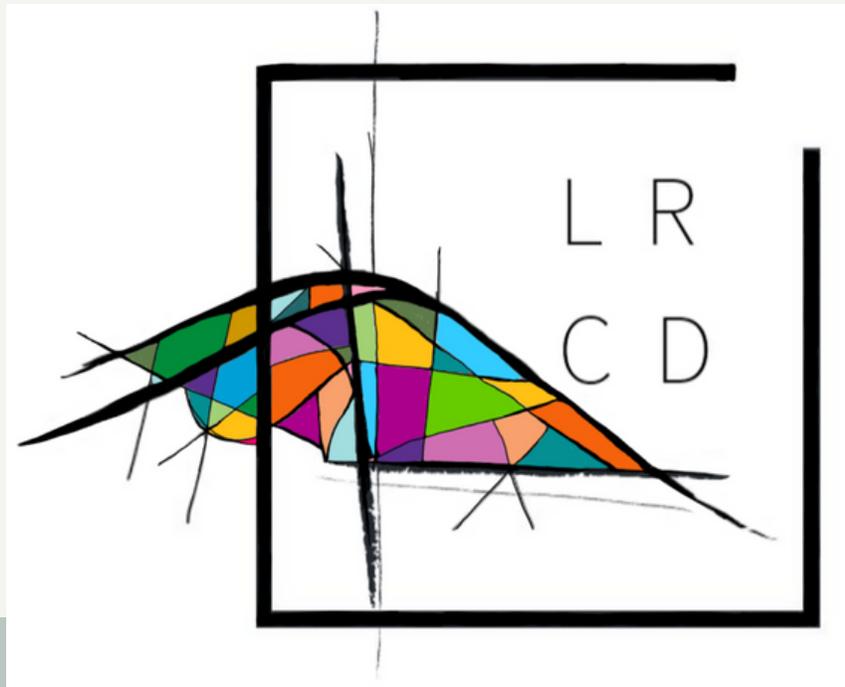
2019-2020 en un coup d'œil (page 2)
Notre équipe (pages 3-4)
Mission et axes de travail (page 5)
Ce qu'on entend par critique (page 6)
Ateliers de la recherche (page 7)
Séminaires (page 8)
Participations aux ateliers et séminaires (page 9)
Interdisciplinarité et collaborations (page 10)
Colloque "Illusions perdues?" (page 11)
Santé financière (page 12)
Stratégie numérique (page 13)
Éthique (page 14)
Programmation provisoire 2019-2020 (page 15)
Remerciements (page 16)
Contact (page 17)



L'ANNÉE 2019-2020

2

Le LRCD célèbre ses cinq ans
& s'est trouvé une identité visuelle!



Nous soulignons la précieuse
collaboration de Josiane Rioux Collin
pour la confection de ce logo.

EN UN COUP D'OEIL

- 4 ateliers de la recherche
- 2 séminaires
- Ateliers et séminaires accessibles à distance
- 30 personnes en moyenne présentes aux ateliers et aux séminaires

SOPHIE AUDETTE- CHAPDELAINÉ

Cofondatrice du Laboratoire, Sophie est juriste, anthropologue et étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent notamment sur le partage des connaissances, l'anthropologie du droit, les approches critiques et la méthodologie de la recherche.

ALEXANDRA BOUCHARD

Alexandra a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université du Québec à Montréal en 2015. Elle est devenue membre du Barreau du Québec en 2017. Elle poursuit actuellement ses études au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Elle s'intéresse aux domaines du droit administratif, du droit de la gouvernance et de la théorie du droit.

VÉRONIQUE BUREAU

Véronique termine présentement son baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke. À l'hiver 2020, elle débutera l'École du Barreau, avant de poursuivre ses études en Europe à la maîtrise à l'automne 2020. Elle s'intéresse notamment aux théories féministes et *queer*, ainsi qu'aux fondements du droit.

MARIE-CLAUDE DESJARDINS

Marie-Claude est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent notamment sur l'analyse de la certification du commerce équitable selon une perspective juridique, ainsi que les certifications d'origine privée, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises, le droit de la consommation, le droit international du travail et l'accès à la justice.

VÉRONIQUE FORTIN

Véronique est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Elle effectue des recherches en anthropologie du droit et en criminologie. Ses travaux portent principalement sur la judiciarisation de l'itinérance, la répression des manifestant-e-s, le contrôle pénal de l'espace public et l'ethnographie en droit.

ANN-SOPHIE ISABEL

Ann-Sophie a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke en 2018. Passionnée par le droit criminel et pénal, elle poursuit ses études à la maîtrise en droit de type recherche. Ses champs d'intérêt comprennent aussi l'épistémologie juridique et la philosophie du droit tout comme le droit de la gouvernance.

FINN MAKELA

Finn est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent principalement sur la théorie et l'épistémologie du droit, la méthodologie, le droit du travail et le droit de l'éducation supérieure.

HÉLÈNE MAYRAND

Cofondatrice du Laboratoire et professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, Hélène effectue des recherches en droit de l'environnement, tant international que national, ainsi qu'en droit de l'immigration et des réfugiés. Elle s'intéresse notamment au développement d'approches critiques en droit de l'environnement, à la relation entre droit et politique, ainsi que celle entre théorie et pratique.

DEREK MCKEE

Derek est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et directeur des programmes de common law et de droit transnational. Ses travaux portent principalement sur le droit administratif et sur les aspects transnationaux de la réglementation interne.

MOUMOUNI KRISSIAMBA OUMINGA

Krissiamba est inscrit au doctorat à la faculté de Droit de l'Université de Sherbrooke. Ses domaines de recherche actuels portent sur le droit des technologies de l'information, les droits de l'homme numérique, ainsi que la protection des données personnelles notamment dans le contexte de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle.

PIERRE PARISEAU-LEGAULT

Pierre est professeur-chercheur à l'Université du Québec en Outaouais. Ses travaux portent sur les interactions entre les domaines du droit et de la psychiatrie, plus précisément l'étude des processus de marginalisation et d'exclusion sociale.

ALEXANDRA POPOVICI

Alexandra est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Elle s'intéresse aux institutions fondamentales du droit privé dans une perspective critique et comparée. Ses travaux actuels portent sur la fonction sociale du droit privé et touchent essentiellement la notion de pouvoir et de nouvelles manières de détenir des biens.

JOSIANE RIOUX COLLIN

Josiane est étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Les domaines qui l'intéressent comprennent notamment le droit de l'alimentation, le droit de la consommation, le droit de la santé, le droit fiscal et le droit des assurances.

ALEXANDRA RIVEST-BEAUREGARD

Alexandra a obtenu son baccalauréat en droit en 2017 et poursuit actuellement son parcours universitaire à la maîtrise en droit de type recherche. Elle s'intéresse notamment au droit de la famille et aux droits de l'enfant.

MARIE TALAÏA-COUTANDIN

Actuellement étudiante à l'École du Barreau, Marie a terminé son baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke en avril 2019. Elle applique présentement à la maîtrise pour l'automne 2020, dans le but de mobiliser le droit et les approches critiques au profit de la protection de l'environnement dans le contexte particulier des changements climatiques.

SABRINA TREMBLAY-HUET

Cofondatrice du Laboratoire, Sabrina est étudiante au doctorat en droit à l'Université de Sherbrooke. Elle s'intéresse au droit international, aux droits humains au sein des Amériques, à la théorie du droit, et au droit animal.

MEMBRES ASSOCIÉS

- Samya Lemrini
- Camille Maître
- Andréanne Malacket
- Fiona Sageau
- Natalia Torres Orozco
- Valérie Chevrier-Marineau
- Mathieu Devinat
- Jacinthe Ducharme
- Gaïa Tally Febvre
- René Lemieux

MISSION ET AXES DE TRAVAIL

Le LRCD a pour mission d'encourager les projets en lien avec les courants théoriques critiques, de favoriser l'accessibilité aux travaux de recherche et de créer différents espaces de collaboration, de dialogue et de créativité, tant dans le monde de la recherche qu'au-delà.

PROMOUVOIR LES THÉORIES CRITIQUES EN DROIT

Cet axe vise à encourager les débats, les réflexions et les travaux de recherche en droit en lien avec les différents courants théoriques critiques. Il s'oriente également vers une sensibilisation aux théories critiques, ainsi qu'à leur mobilisation dans la recherche en droit.

RENDRE LA RECHERCHE EN DROIT PLUS ACCESSIBLE

Cet axe vise à favoriser l'accessibilité aux travaux de recherche en droit, afin de les rendre moins élitistes et de permettre à tous les acteurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu juridique, de contribuer aux débats de la recherche en droit.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ESPACES COLLABORATIFS

Cet axe vise à créer différents espaces délibératifs, de construction des connaissances, de collaboration, de dialogue et de créativité entre chercheurs de tous horizons, ainsi qu'avec les autres membres de la communauté.

CE QU'ON ENTEND PAR CRITIQUE

6

Échappant à toute définition stricte, la recherche critique en droit profite d'une histoire riche et récente. Bien que l'on puisse situer son émergence aux environs des années 1970[1], ses fondements théoriques sont nombreux et diversifiés. Ils proviennent principalement du champ des sciences sociales dont l'économie, la littérature et la philosophie. En effet, ses fondements théoriques se retrouvent au sein des écrits de plusieurs philosophes et penseurs nord-américains, sud-américains et européens [2]. Ses ramifications sont quant à elles capillaires; elles incluent aussi bien des perspectives féministes et queer, que des théories postmodernes et postcoloniales. Cette description ne saurait toutefois être exhaustive et rappelle avant tout que la recherche critique s'intéresse au contexte social, culturel, historique, politique, dans lequel évolue le droit[3].

Au-delà du caractère limitatif qu'une définition stricte évoquerait, la question émerge d'elle-même et mérite qu'on s'y attarde : la recherche critique, d'accord, mais critique de quoi ? Critique de la force du langage, de la teneur hautement politique du droit, des diverses structures et normes sociales qu'il contribue à établir et institutionnaliser, mais aussi vigilante envers les différentes formes d'oppression, de marginalisation et d'exclusion qui gravitent en sa périphérie. Sans être destructrice, elle cherche à déconstruire et reconstruire : elle est avant tout attentive aux nombreuses possibilités d'émancipation individuelle et collective qui permettent de repenser notre organisation et nos rapports sociaux. De manière générale, les théories critiques en droit sont celles qui mettent de l'avant les rapports de pouvoir dans le droit, sous toutes leurs formes.

Décidément portée vers la remise en question du *statu quo*, la recherche critique est d'abord critique... d'elle-même. Elle cherche la diversité, elle accepte et valorise ses propres paradoxes, elle se veut inclusive et ouverte aux débats et accorde une importance particulière au dépassement des frontières disciplinaires. Polymorphe et plurielle, voilà au final ce qui pourrait la caractériser[4].

[1] Hunt, A., « The Theory of Critical Legal Studies », (1986) 6:1 Oxford Journal of Legal Studies, 1-45.

[2] Legal Information Institute (2015), « Critical Legal Theory », repéré à https://www.law.cornell.edu/wex/critical_legal_theory.

[3] Ibid.

[4] Pour en savoir plus sur les théories critiques en droit, voir notamment Bachand, R., dir., Théories critiques et droit international, Bruxelles, Bruylant, 2013.

ATELIERS DE LA RECHERCHE

Les Ateliers de la recherche permettent des discussions et débats autour d'une thématique d'importance. Chaque rencontre est animée par un-e chercheur-e, qui propose d'explorer la thématique de son choix. Ci-après, voici nos ateliers de la dernière année :

- Alexandra Rivest-Beauregard, étudiante à la maîtrise en droit à l'Université de Sherbrooke, « La contractualisation du Droit de la famille : Dépasser la notion civiliste du contrat pour appréhender le phénomène dans les relations parent-enfant », novembre 2019.
- Sarah-Maude Belleville-Chénard, étudiante au doctorat en droit à l'Université McGill, « Une introduction aux différentes facettes de l'intersectionnalité », novembre 2019.
- Ann-Sophie Isabel, étudiante à la maîtrise en droit à l'Université de Sherbrooke, « L'adaptabilité en justice pénale », janvier 2020.
- Hélène Mayrand, professeure à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, « Au-delà du statu quo : les approches critiques du droit pour repenser les fondements du régime international sur les changements climatiques » - fév 2020.



Les séminaires en théorie du droit visent à permettre à un-e chercheur-e de présenter une thématique en théorie du droit, que ce soit sa lecture d'un courant théorique critique ou la mobilisation d'approches critiques effectuée dans le cadre de ses travaux. Les séminaires sont une occasion pour tout-e chercheur-e d'échanger avec ses pairs sur un sujet touchant plus précisément son domaine de recherche. La discussion ouverte est fortement encouragée, la durée de quelques heures permettant des échanges approfondis.

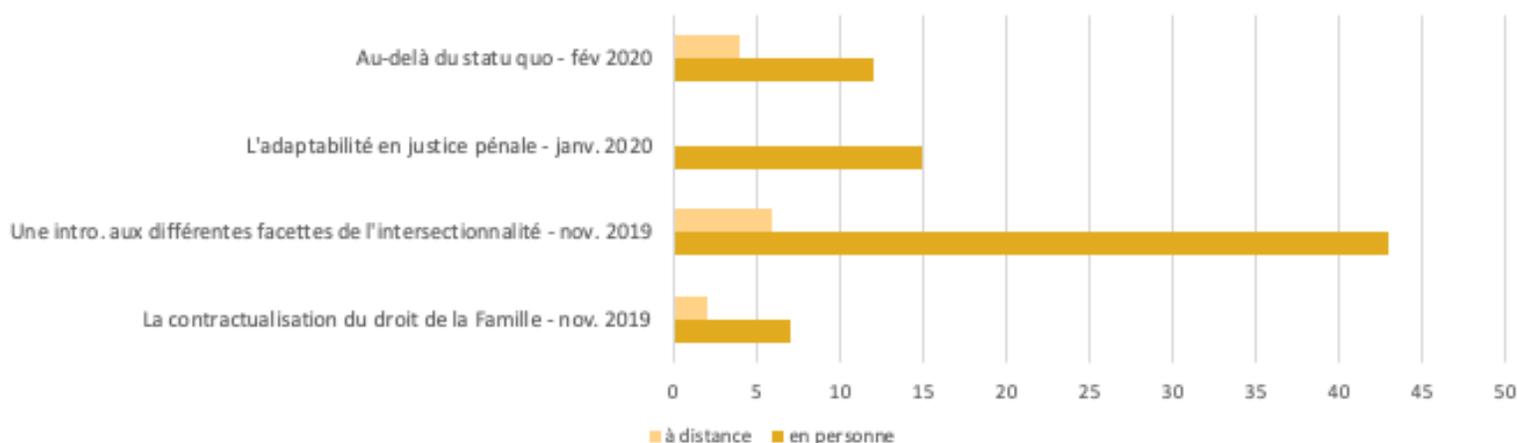
Nos séminaires de la dernière année :

- Enrique Alberto Prieto Rios, professeur associé à l'Universidad del Rosario, « Le discours crypté du droit international de l'investissement », octobre 2019.
- Alain Deneault, docteur en philosophie de l'université Paris-VIII et directeur de programme au Collège international de philosophie à Paris, « Économie, écologie et droit », novembre 2019.

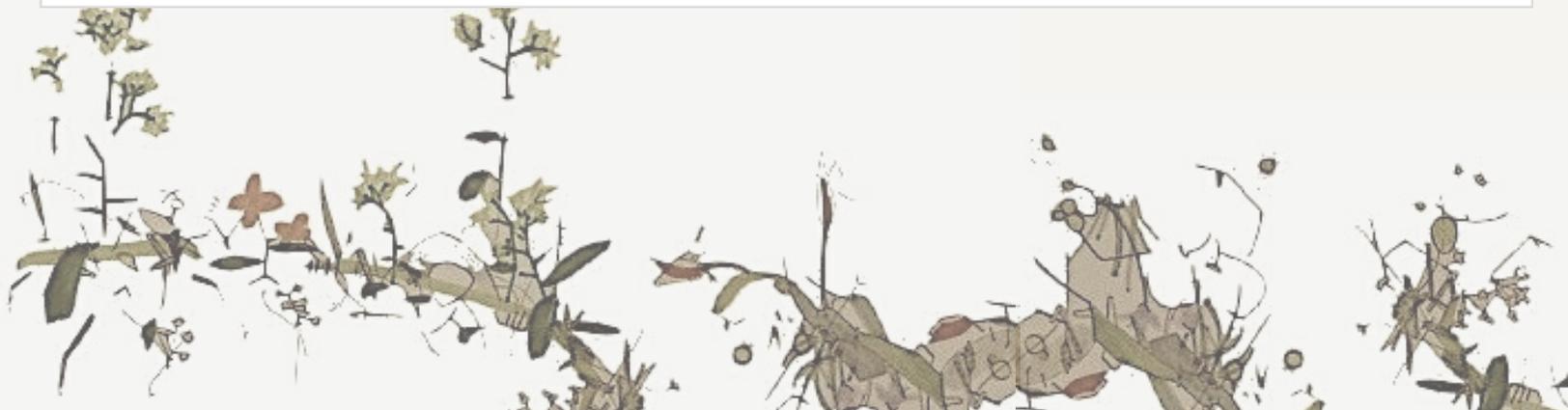
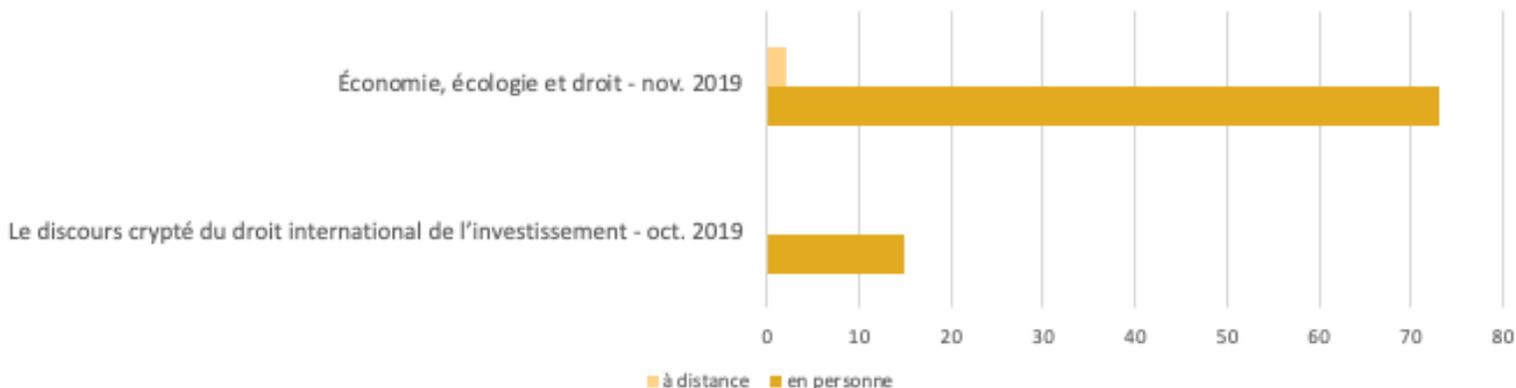


PARTICIPATIONS AUX ATELIERS ET SÉMINAIRES

Participation aux ateliers 2019 - 2020



Participation aux séminaires 2019 - 2020

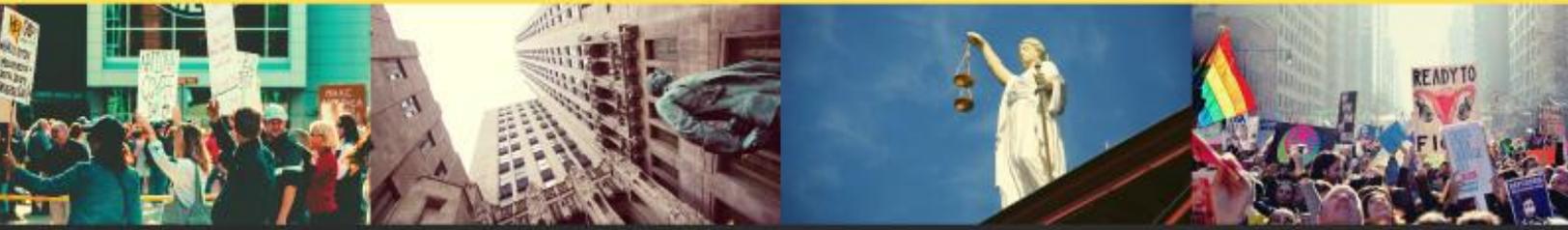


INTERDISCIPLINARITÉ ET COLLABORATIONS

Durant la dernière année, le LRCD a organisé des événements en collaboration avec d'autres groupes et a reçu plusieurs invité-e-s de différentes disciplines, dont :

- Le colloque « Illusions perdues? Droit et expertise dans un monde ingouvernable », coorganisé par le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Laboratoire pour la recherche critique en droit (plus de détails à la page suivante).
- Le colloque « Angles morts de l'enseignement en droit : quelle place pour l'interdisciplinarité? », organisé par le Laboratoire pour la recherche critique en droit a été reporté en raison de la COVID-19.
- Le workshop « Critical approaches to law and the environment », organisé par la Professeur Hélène Mayrand aurait impliqué des participants de plus de dix Universités à travers le monde. Cet évènement a été reporté en raison de la COVID-19..





ILLUSIONS PERDUES?

DROIT ET EXPERTISE DANS UN MONDE INGOUVERNABLE

Le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CÉDIM) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Laboratoire pour la recherche critique en droit (LRCD) de l'Université de Sherbrooke ont organisé conjointement le colloque international bilingue intitulé « Illusions perdues? Droit et expertise dans un monde ingouvernable » qui s'est tenu les 12 et 13 septembre 2019.

Face à la montée du populisme, la croissance des inégalités économiques et la crise environnementale globale, il est important non seulement de développer de nouvelles avenues de recherche critique en droit. Il est aussi primordial de comprendre le rôle que jouent les discours experts en droit dans la survenance, dans l'évaluation ainsi que dans les réponses mises de l'avant pour répondre à ces crises. Par exemple, le régime global de protection des droits de la personne s'est adapté au néolibéralisme et aux injustices distributives, ces dernières n'étant pas conçues comme des violations des droits de la personne, mais plutôt comme des aberrations d'un système économique capitaliste normalisé. Malgré certaines avancées, il apparaît évident que le droit et ses expert.es sont à court de réponses et de solutions. Certains suggèrent même que les experts du droit pourraient aussi être des participant.es dont les discours et actions sont constitutifs de ces crises. Pourquoi en est-il ainsi?

Le colloque « Illusions perdues? Droit et expertise dans un monde ingouvernable » offrit une occasion unique aux participant.e-s d'échanger sur ces problématiques, de développer et de tester des hypothèses ainsi que de proposer des pistes de solutions concrètes pour ré-imaginer les rôles et fonctions des experts du droit dans un monde rendu ingouvernable.

Avec la participation de David Kennedy, professeur de droit Manley O. Hudson et directeur scientifique du Institute for Global Law and Policy (Harvard Law School).



Actes de ce colloque

- Revus par les pairs
- Publiés en 2020 dans la *Revue générale de droit*

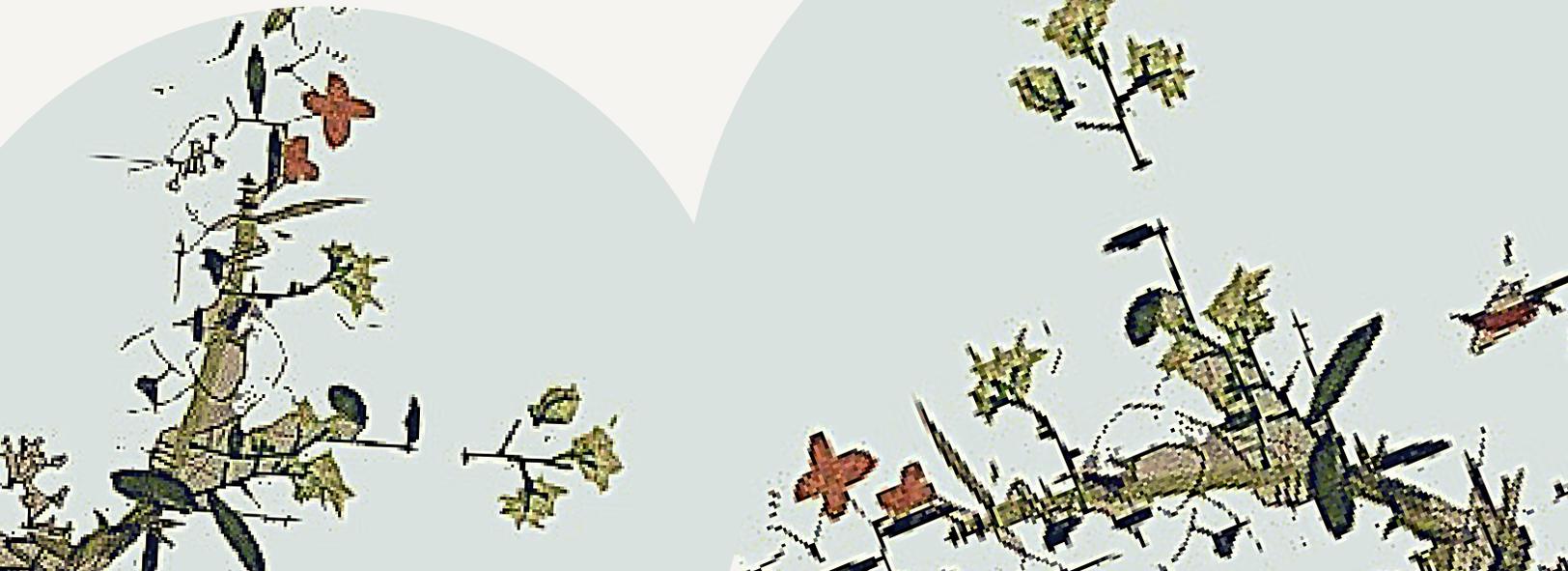


SANTÉ FINANCIÈRE

Le LRCD fonctionne principalement grâce au travail bénévole de ses membres et au soutien financier et matériel offert par nos différents partenaires. Cette année, nous avons pu bénéficier du soutien de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et du programme Études-Travail pour embaucher une coordonnatrice qui avait pour mission d'assurer du bon fonctionnement du LRCD dans la poursuite de ses nombreuses activités de recherche et diffusion des connaissances. L'embauche d'une personne assumant le poste de coordination permet la réalisation d'un plus grand nombre d'activités et est essentiel à la pérennité du LRCD.

Mis à part le salaire attribué à la coordonnatrice, qui constitue près de 75% du budget du LRCD, le principal poste de dépenses du LRCD vise les frais de déplacement des conférencier-ère-s.

Des fonds ont également été utilisés pour l'organisation du colloque « Illusion perdues? ». Les sources de financements pour le colloque sont la subvention Connexion (CRSH), l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM-UQAM), L'Université de Sherbrooke, l'Association générale des étudiants aux cycles supérieurs en droit de l'Université de Sherbrooke (AGECSDUS), ainsi que la Faculté de science politique et de droit (UQAM).



STRATÉGIE NUMÉRIQUE

Le site web LRCD a reçu plus de 2100 visites au cours de l'année 2019-2020.

Depuis sa création en 2015, le site web du LRCD a accueilli plus de 8 500 visiteurs uniques.

225 personnes sont membres du groupe Facebook du LRCD.

Les ateliers et séminaires étaient accessibles à distance grâce à un service logiciel de visioconférence.



ÉTHIQUE

Toutes nos activités ont été encadrées par des valeurs de respect de l'environnement, de consommation responsable, de transparence dans notre gestion et de souci de représentation de genre et de statut professionnel, ainsi que par l'objectif de rendre plus accessible la recherche en droit comme un axe de notre gestion.

Par exemple, nos ateliers et séminaires gratuits sont accessibles à distance pour toute personne qui en fait la demande au lrcd@usherbrooke.ca au moins 48 heures avant l'événement. La participation à distance est assurée par l'entremise d'un service logiciel de visioconférence.



PROGRAMMATION PROVISOIRE 2019-2020



Thomas Windisch, « la désobéissance civile et le droit », atelier de la recherche : 15 octobre 2020.

Laboratoire pour la recherche critique en droit, « Angles morts de l'enseignement en droit : quelle place pour l'interdisciplinarité? », colloque de l'ACFAS : mai 2021.

Marilou Gagnon, Amélie Perron Pariseau-Legault, Pierre Pariseau-Legault, « La culture du silence en santé » Jasons critique, les balados du LRCD.

Et plusieurs autres à venir!

REMERCIEMENTS

Nous marquons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont appuyé le LRCD durant les quatre dernières années.

Nous adressons nos remerciements particuliers à toutes les personnes qui ont assisté à nos ateliers, séminaires et colloques. Sans leur participation, nous n'aurions accompli que partiellement notre mission.

Merci de nous accompagner toujours !



CONTACT

Nous souhaitons que le LRCD soit un lieu accueillant, qui favorise les échanges, la discussion, l'incubation et le développement de projets innovateurs. Ses activités sont ouvertes à l'ensemble de la communauté universitaire et aux personnes intéressées par le droit et la réflexion critique.

Pour toute proposition de projet ou de partenariat, ou pour nous faire part de vos commentaires, suggestions ou questionnements relatifs à nos activités, n'hésitez surtout pas à nous contacter !

**Laboratoire pour la recherche critique en droit
Faculté de droit, Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke, Québec, Canada, J1K 2R1**

Courriel : LRCD@usherbrooke.ca

Site web : www.lrcd.ca

Facebook et Youtube : Laboratoire pour la recherche critique en droit

